



Syndicat SUD Education Loiret
12 Cité St Marc 45000 Orléans Tél. : 02 38 83 58 29
contact@sud-education-loiret.org
<http://www.sud-education-loiret.org>



DROIT DE REPONSE : « Ce n'est pas parce qu'il y a un hôpital qu'il y a des malades », déclarait le Président de l'Université d'Orléans le 17 janvier 2014. Faut-il encore pouvoir trouver l'hôpital !

L'autonomie des universités, mise en place par la loi LRU, puis renforcée sous l'ère Fioraso, s'est traduite dans les faits par la dégradation des conditions de travail des personnels, l'augmentation de la précarité, des restructurations de services inquiétantes, l'instauration de « primes au mérite » et des mutations forcées ou très fortement sollicitées engendrant une montée de la souffrance au travail chez les personnels. Il s'agit d'un mal diffus qui touche tous les services et toutes les catégories de personnel.

C'est dans ce contexte qu'un nouveau psychologue du travail est arrivé à l'Université d'Orléans. Rappelons tout d'abord l'historique : en septembre 2012, le Président de notre université était contraint, par l'intersyndicale Sud Education-FSU-UNSA, de réunir un Comité Technique (CT) uniquement consacré aux risques psychosociaux et à la prévention de la souffrance au travail dans notre établissement. Les élus du personnels réclamaient, lors de ce CT, la création d'un poste de psychologue du travail, afin de renforcer le service de médecine de prévention et d'apporter des solutions au mal-être des personnels (le rapport 2012 du médecin de prévention était d'ailleurs éloquent, puisque 41 collègues se déclaraient alors en souffrance morale ressentie comme liée au travail).

Si la création de ce poste était attendue de longue date et peut être considérée comme un élément positif, le rattachement du psychologue à la Présidence de l'Université, via la Vice-Présidente Proximité, appelle une question de fond : pourra-t-il assurer pleinement le rôle qui lui est dévolu?

Mais plus grave encore, cette situation très inquiétante semble faire l'objet d'un total déni de l'administration de notre université alors que tous les indicateurs sont au rouge comme l'indique le bilan social de l'université.

Notre président ne déclarait-il pas récemment dans un article de la République du Centre daté du 17 janvier 2014 que « *ce n'est pas parce qu'il y a un hôpital qu'il y a des malades* ».

Pressions managériales, valse des contractuels, arrêts de travail imputables au service mais non reconnus comme tels par l'administration, qu'il s'agisse du Centre de Ressources Informatiques (CRI), de la Cellule d'Investissement d'Avenir (CIA) ou encore de l'agence comptable, la liste est longue des services en souffrance.

Faut-il comme le fait la Présidence de l'université ne voir ici que des « cas individuels » et des gesticulations syndicales... ou faut-il y voir des éléments factuels d'un mal-être généralisé auquel il faudra bien apporter une solution!

En CT comme en CHSCT, dans toutes les composantes, parmi les enseignants comme parmi les Biatoss, la section SUD Éducation de l'Université d'Orléans se mobilise pour que le travail redevienne vivable. Elle continue à réclamer un diagnostic général sur les conditions de travail. Elle tient également à rappeler le rôle fondamental du CHSCT dans l'amélioration des conditions de travail et dans la prévention des risques psychosociaux.

Contacts :

sud.univ.orleans@gmail.com

Blog :

<http://sudunivorleans.blogspot.fr/>